Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2025

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

Durée de l'épreuve : **4 heures**
Coefficient : **16**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de documents

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Connaissance et puissance des États, un lien fondamental.

Sujet de dissertation 2

L'affirmation des mémoires et la construction de l'histoire du génocide des Juifs et des Tsiganes depuis 1945.

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivante :

Étude critique de documents : Les menaces sur la préservation du patrimoine.

Consigne : En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous expliquerez les menaces qui pèsent sur la préservation du patrimoine aujourd'hui dans le monde.

Document 1

Liste du patrimoine mondial en péril par région

Régions	Culturel	Naturel	Mixte	Total	%
Amérique latine et Caraïbes	4	2	0	6	12%
Europe et Amérique du Nord	3	1	0	4	8%
Asie et Pacifique	4	2	0	6	12%
États arabes	21	0	0	21	40%
Afrique	4	11	0	15	29%
Total	36	16	0	52	100%

Données pour l'année 2021 (par rapport à l'année 2020, deux sites ont été retirés de la liste et un site a été ajouté à la liste), extraites du site électronique de l'Unesco.
URL : https://whc.unesco.org/fr/list/stat/#s7, consulté le 26 août 2022.
Les pourcentages de la dernière colonne ont été arrondis à la valeur entière supérieure

Document 2

Le patrimoine est intrinsèquement[1] un enjeu géopolitique, tout comme le tourisme. En effet, la question de la préservation du patrimoine est liée aux enjeux spatiaux et aux préoccupations des géographes, comme le paysage, la protection environnementale, l'aménagement ou le développement économique. De plus, les perceptions du patrimoine, et donc de la nécessité de sa protection/préservation, sont très subjectives et étroitement liées aux références identitaires de chaque population, peuple ou nation. […] Des sites inscrits au Patrimoine mondial sont même des cibles délibérées de conflits et de guerre, comme par exemple la vieille ville de Sana'a au Yémen, les ruines de Palmyre en Syrie, le temple de Preah Vihear au Cambodge ou les monuments de Tombouctou au Mali. […]
La protection de plusieurs sites classés au Patrimoine mondial est [aussi] un enjeu dans des conflits géopolitiques locaux […] Ainsi, chaque projet d'aménagement peut causer un conflit d'intérêt entre les développeurs et les acteurs locaux, avec des logiques

[1] intrinsèquement : en soi.

contradictoires « préservation *versus*[2] exploitation, appropriation locale *versus* mise en tourisme » […]. L'enjeu du conflit n'est plus uniquement les caractéristiques du projet, mais c'est aussi le maintien du classement ou du label pour le site. En effet, l'UNESCO peut directement protester contre un projet d'aménagement et aller jusqu'à retirer un site de la liste du Patrimoine mondial, comme ce fut le cas en 2009, quand le CPM (Comité du Patrimoine mondial) a décidé de déclasser la Vallée de l'Elbe à Dresde, en raison de la construction d'un pont routier à quatre voies traversant le périmètre et portant atteinte à la Valeur Universelle Exceptionnelle telle qu'elle avait été définie lors de l'inscription.

Mark Bailoni[3], « Développement territorial, tourisme et protection des sites classés au Patrimoine mondial : enjeux de conflits géopolitiques », *Via.Tourism Review* [En ligne], n°19, 2021, mis en ligne le 26 juillet 2021.
URL : http://journals.openedition.org/viatourism/6823

[2] *versus* : contre.
[3] Géographe, maître de conférences, Université de Lorraine.